

013/008

L'AN DEUX MILLE TREIZE
27 MARS à 18 heures

Présents : Danièle BORDAIS, Yvette PAZ, Henri FRAISSE, Betty FOURNIER, Bernard DOAT, Danielle CONDO, Germinal GRINO, Paulette VERGNES Dominique DUASO-ORTAS, Jean-Marie BIRBES. Joseph POMAR .

Excusés : Michèle RIEUX, Martine PALMIERO, Marie Françoise JOURNES

Absents : Mohamed EDDAH, Sandrine GOMEZ

RESULTATS 2012 – S.A.A.D.

La Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le S.A.A.D. est soumis à une comptabilité avec une nomenclature en M22. Le Conseil Général est l'autorité qui décide de l'affectation des résultats à N+2

La Vice-Présidente expose au Conseil d'Administration que le Compte Administratif de l'exercice 2011 du **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile de Gaillac** fait apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Affectation déficit 2010 (affecté en 2012)	58 730,55 €
Excédent exercice 2012	6084,48 €
Déficit 2012 (affecté en 2014)	52 646,07 €

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Déficit exercice 2011	9 579.24 €
Excédent 2012	1248,85€
Déficit cumulé au 31/12/2012 repris au BP 2013	8330,39€

Dans l'attente de la décision du Conseil Général et conformément aux dispositions des articles du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré,
DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2012 présentement closes,
APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'Administration soumise à son examen.

DONNE délégation à la Présidente et la Vice-Présidente de faire exécuter les opérations comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Receveur Percepteur est chargé de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

ET EXECUTOIRE

Transmis en Préfecture.

Le 02/04/2013

La Présidente,
MICHELE RIEUX